

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bour-Paquot, 31 décembre 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bour-Paquot, 31 décembre 1862

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 décembre 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bour-Paquot](#)

Lieu de destinationMarle (Aisne)

Description

RésuméSur une commande de chevrons et de lattes en bois.

Mots-clés

[Construction](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (414r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

0

442

Givré le 30 sept 1862

11-1

Monsieur Bourc Laquet
à Harb

Le devis des charpentes dont j'aurai
besoin ainsi que des battes étant arrêté
je viens vous le présenter mais vous faire
remarque qu'il y a dans les charpentes
une légère augmentation de longueur
suivant en conséquence me faire connaître
la différence que cela peut apporter dans
vos prix

Les charpentes doivent être droites en tous
sens c'est à dire sans parquets ni courbes
une légère courbe sur la longueur qui
pourrait se redresser en charbonnant ou
en les mettant en tas serait seule tolérée
l'équarrissage doit être aux dimensions
indiquées

640 charpentes 7 sur 6 centimètres 6^m 30 y long
300 mètres courants de battes 3 centimètres sur 4^m
et dans les longueurs de 2^m 55 - 2^m 55 - 3^m 05
et ainsi de suite

avec tout votre respect je vous prie de
vous commuer d'avance

suivant agréer mes vœux parfaits

Georges